Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 1

Artikel: Il y a mariage et mariage
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-202981

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la ville, les petits vieux ne sont pas si isolés; ils ont encore de la curiosité et s'intéressent à une foule de choses: les personnes qui passent, les costumes, les musiques; ils regardent par la fenêtre, ahuris de voir tant de gens heureux à l'idée d'effeuiller un nouveau calendrier.

Les petits vieux du village au contraire sont restés seuls à la maison... Les jeunes sont à l'Hôtel-de-Ville, où l'on s'amuse et où l'on danse, et eux sont restés à songer au coin du feu avec leur pipe. Dehors on ne voit rien que le gris monotone de janvier, le gris qui rend mélancoliques les êtres et les choses.

...Le soir est venu. Décidément le premier de l'an n'est pas un jour comme les autres! Les petits vieux l'ont bien senti! On dirait qu'ils sont fatigués d'être si seuls: une folle envie les pousse à aller voir, eux aussi. Et comme ce jour-là les escapades sont permises, ils s'en vont vers la Maison-de-Ville, où tout le village s'est donné rendez-vous. Là au moins il y a du bruit et du mouvement; bon gré mal gré, on s'enthousiasme pour l'an qui vient! Le bal surtout les intéresse; cela leur rappelle tant de vieux souvenirs! Et leur œil teinté de vague suit les couples enlacés, les couples d'heureux.

« Hein, petits vieux, comme ce serait bon de redevenir jeunes! »

...Mais les petits vieux ne répondent pas... Dans le crépuscule de leur cerveau ils ont commencé une lente et muette récapitulation. Ils se revoient là dans la salle de danse au bras de leur bonne amie, il y a bien, oh! bien longtemps! Ils revoient aussi comme dans une brume le temps trop court des fiançailles, des grisantes promenades à deux! puis le mariage, les enfants, toute la longue et obscure existence de labeur et de peine. Oh! entre tous les nouvel-ans qu'ils ont vu défiler, comme il y eut de la place pour les chagrins et les soucis! Non, ils n'aimeraient pas recommencer, certes; et même ils sont presque contents d'être bientôt au bout... Ah! si les jeunes savaient... Les petits vieux de nouveau n'achèvent pas; ils se contentent de sourire doucement à tous les couples qui valsent, heureux et insouciants.

Il se fait tard Les petits vieux ont bu un verre à la pinte; leurs yeux étonnés d'être encore ouverts si tard papillotent furieusement; ils rentrent chez eux. Alors, tout guillerets ils se mettent au lit, la tête encore bourdonnante de souvenances d'autrefois... Mais le marchand de sable les guette; il sait que les petits vieux doivent dormir: et vite il vient clore leurs yeux, leurs yeux fatigués d'avoir vu tant de choses!

CHARLES-HENRI.

A l'examen de médecine. — L'examinateur: « Supposons un patient qui boite parce qu'il a une jambe plus courte que l'autre.... Que feriez-vous dans ce cas? »

Le candidat: « Je boiterais aussi. »

Il y a mariage et mariage. — Un agent de police d'Yverdon, faisant le recensement de la population, prend note des nom, prénoms, âge, titres et qualités d'un particulier du quartier de la Plaine:

— Vous êtes marié? lui demande-t-il.

— Oui.

— Avec qui?

— Avec une femme.

— Ça va de soi....

— Pas tant que vous croyez; ainsi ma mère, elle, s'était mariée avec un homme!

Un nouveau journal.

Un nouveau journal hebdomadaire romand va paraître dès le 6 janvier 1906.

L'*Essor* veut contribuer à intéresser le grand public aux choses de l'esprit, à l'orienter dans le dédale des questions sociales, morales, religieuses et philosophiques. Assuré d'une très nombreuse collaboration d'écrivains romands et français, il laissera à ses coopérateurs une grande liberté de paroles; il ouvrira même ses colonnes aux chercheurs, dans sa *Tribune libre*. Sa rédaction profitera elle-même de cette liberté pour prendre position dans les questions: elle luttera contre tout ce qui menace ou trahit la cause du Christ, c'est-à-dire pour la liberté, la piété, la justice et la fraternité.

Le siège de la Société de l'*Essor* est à Lausanne.

Une école d'Avenches sous la République helvétique.

C'était en 1799: les Français venaient de transformer l'ancienne Confédération des XIII cantons souverains et indépendants en une république formée de 19 cantons soumis à un régime intérieur uniforme. Un Directoire de cinq membres, siégeant à Aarau, exerçait ce pouvoir exécutif. Cette autorité confia au citoyen Philippe-Albert Stapfer le *ministère des sciences, arts, travaux publics, ponts et chaussées*. Le nouveau ministre s'intéressa tout d'abord à la gent écolière, mais avant de rien innover, il voulut se renseigner exactement sur l'état de l'école primaire dans le pays. A cet effet, il adressa à chaque maître d'école un questionnaire très détaillé, portant sur les rapports locaux, l'instruction, les relations personnelles de l'instituteur et enfin sur les rapports économiques.

Or, il vient de nous tomber par hasard sous la main les réponses données par le magister Cuche, qui dirigeait la seconde école d'Avenches (au canton de Sarine et Broye); comme elles sont d'une très intéressante originalité, nous croyons amuser les amis du *Conteur* en les leur transmettant. R. CHASSOT.

Questions relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune *.

I

RAPPORTS LOCAUX

QUESTION. 1° Nom de l'endroit où est située l'école?

RÉPONSE. Avenche.

Q. *a*) Est-ce un bourg, un village, un hameau, ou un lieu isolé?

R. Petite ville sur la route de Berne à Genève.

Q. *b*) Est-ce une commune proprement dite, ou à quelle commune appartient-il?

R. Forme seule une commune.

Q. *c*) De quelle paroisse? de quelle agence ressort-il?

R. De la paroisse et de l'agence du même nom.

d) District d'Avenche.

e) Canton de Fribourg.

Q. 2° Eloignement des maisons appartenant au ressort de chaque école?

(Il est déterminé par quarts d'heure; par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

R. Elles sont toutes réunies en un même lieu et l'Ecole est au centre, excepté une vingtaine de maisons situées vers Donatire, village voisin, et qui font partie de la ville.

Il y a encore quelques maisons champêtres, mais peu distantes.

Q. 3° Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenant au ressort de chaque école?

R. La vingtaine de maisons ci-dessus forme une non pas d'en avoir un tas qui par la vivacité naturelle à leur âge ne font qu'étourdir le Maître et le faire venir fou à force de crier pour les faire tenir tranquilles.

III

RELATIONS PERSONNELLES

11° Instituteurs.

Q. *a*) Qui a établi ici le régent, et de quelle manière?

R. Le Conseil de la commune et par voye d'examen.

Q. *b*) D'où est-il?

R. De Vevey au Canton Léman.

Q. *c*) Son nom?

R. Jaques-Daniel Cuche.

Q. *d*) Son âge?

R. Vingt-cinq ans.

Q. *e*) Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

R. Il a une femme et deux enfants et bientôt trois.

Q. *f*) Depuis combien de tems est-il instituteur?

R. Depuis le 12 janvier 1797.

R. *g*) Où a-t-il été auparavant? Quelle était sa vocation précédente?

R. A Vevey, où il a exercé l'arpentage et donné des leçons de calcul, de géométrie, et enseigné la manière de faire les écritures dans le commerce jusqu'à ce qu'il fit la folie de se faire instituteur.

Q. *h*) Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? Quelles sont-elles?

R. Celle de Chantre et de faire des Prières dans le Temple au deffaust des Ministres.

Q. 12° Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

a) En hiver, soit garçons ou filles?

R. Une cinquante ou environ, tous garçons.

Q. *b*) En été, soit garçons ou filles?

R. Dix ou douze plus ou moins, mais jamais de filles.

IV

RAPPORTS ÉCONOMIQUES

13° Biens et fonds de chaque école.

Q. *a*) Possède-t-elle de pareils fonds?

R. Elle a un très petit jardin et un huitième de pose en chenevier.

Q *b*) Quelle en est la valeur?

R. Le jardin peut valoir 25tt. et le chenevier 150tt. C'est-à-dire le fond.

Q. *c*) Source de revenus?

R. L'instituteur l'ignore.

Q. *d*) Les biens d'école sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

(Pas de réponse.)

Q. 14° Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

R. On paye une bache par mois pour chaque enfant.

15° Bâtiment de l'école.

Q. *a*) Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux et délabré?

R L'école est dans un bâtiment placé sur la grande rue de la ville.

Il n'est ni neuf ni vieux; mais bâti en dépit du bon sens: on ne saurait passer d'une chambre à l'autre sans s'exposer à se casser le cou en montant ou en descendant l'escalier qui est très obscur. Enfin, à bien des égards, il est peu propre à l'usage qu'on en fait. espèce de hameau qu'on appelle Donatire, nom qui lui est commun avec le village voisin.

Q. *a*) On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, etc.

R. Ce hameau est éloigné d'un quart d'heure de l'école.

Q. *b*) Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

R. On ne reçoit dans la seconde école de ce lieu que les garçons dès l'âge de sept ans à celui de seize et ils sont environ une cinquantaine de la ville proprement ditte. — Quant à ceux qui habitent le quartier de la ville près de Donatire, ils préfèrent aller à l'école de ce village dont ils sont tout près et qui d'ailleurs est peu nombreuse.

Q. 4° Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

R. Dans cette paroisse il y a six écoles; savoir: cinq à Avenche et une dans un village voisin éloigné de trois quarts d'heure. A un quart d'heure d'Avenche est la paroisse de Donatire qui a son école. — Il y a bien encore quelques écoles voisines, mais elles sont catholiques et le soussigné les connoit peu.

Q. *a*) Leurs noms!

R. L'école d'Oleire et celle de Donatire.

Q. *b*) Leurs distances réciproques?

R. Celle d'Oleire est à trois quarts d'heure d'Avenche et demi-heure de Donatire et Donatire est à un quart d'heure d'Avenche.

II

INSTRUCTION

Q. 5° Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

R. On enseigne dans la seconde école d'Avenche, la religion, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, la géographie et on s'y perfectionne dans la lecture. Il est aussi d'usage de faire apprendre l'histoire poétique, les fables de la Fontaine, etc., aux écoliers qui ont bonne mémoire.

Q. 6° Ne tient-on l'école qu'en hiver, et combien dure-t-elle?

R. On y tient l'école toute l'année cinq à six heures par jour et même davantage en hiver.

Q. 7° Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

R Pour la religion, le grand catéchisme d'Oster-

* L'original est conservé au musée pédagogique de Fribourg.